

Histoire



MÉMOIRE

Les Archives du Pas-de-Calais, héritières, au moins en partie, des archives de trois provinces et d'autant de diocèses d'Ancien Régime, étaient évaluées à 100.000 liasses en 1891. Bien que gravement sinistrées en 1915, elles occupent aujourd'hui 32 kilomètres de rayonnages (350.000 unités documentaires).

Le département (77 cantons, 896 communes, 1.433.203 habitants) a été formé en 1790 de l'Artois presque entier, du Boulonnais et des gouvernements d'Ardres, Calais et Montreuil qui appartenaient à la Picardie. Son histoire a été marquée au XIX^e siècle par la découverte de la houille et plus près de nous par les destructions et les souffrances liées aux deux guerres mondiales.

L'intérêt de certains fonds dépasse très largement les limites départementales. C'est d'abord le cas du trésor des chartes d'Artois (série A) qui, pour la fin du XIII^e et les deux tiers du XIV^e siècle, contient, avec quelques documents sur le royaume de Naples, des séries comptables de la région parisienne, de l'Orléanais, du Bourbonnais, du bailliage de Domfront en Normandie et surtout de la Franche-Comté. C'est le cas aussi de fonds d'origine privée acquis ou reçus en dépôt depuis 1920 (série J), tels le chartrier de Labuissière (plantations à Saint-Domingue, XVIII^e s.), les papiers personnels de Charles-Célestin Jonnart, président du Conseil général du Pas-de-Calais, gouverneur général de l'Algérie, haut commissaire en Grèce en 1917, le chartrier de Fosseux (correspondance académique de Dubois de Fosseux à la fin du XVIII^e siècle).



Roland Huguet
Président du Conseil Général



Conseil Général
PAS-DE-CALAIS

é
d

i
t
o
r
i
a

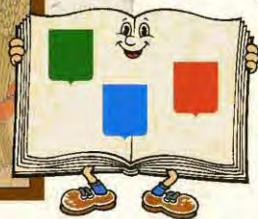
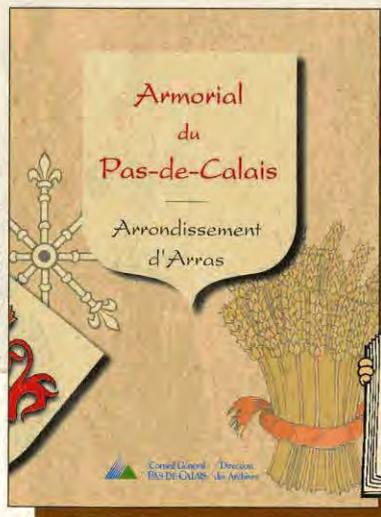
Armorial du Pas-de-Calais

Le premier volume d'un Armorial des communes du Pas-de-Calais vient de sortir des presses. Il concerne les 396 communes de l'arrondissement d'Arras.

Une commune ne peut décider de la création d'armoiries sans demander l'avis des Archives départementales. Conservateurs et documentalistes ont donc entrepris des recherches sur l'histoire, les légendes et la toponymie de chaque terroir pour essayer de les transcrire selon les règles assez complexes de l'héraldique (ou science des blasons). Lorsqu'une commune n'a donc pas encore de blason officiel, cet ouvrage lui propose le plus esthétique et le plus facile à reproduire (sur du papier à lettres, des plaques de rue, des assiettes, des autocollants...). Chaque planche colorée de blasons est suivie des notices communales expliquant les choix de dessins. Celles-ci, ainsi que l'index des noms de personnes et de lieux, l'introduction sur les règles essentielles de l'héraldique, la liste expliquée des termes techniques employés, peuvent donc intéresser un très large public.

L'ouvrage est de présentation très agréable, relié toile rouge sous jaquette couleur et mérite de figurer dans la bibliothèque de tout amateur d'histoire régionale. Le second volume (autres arrondissements) devrait paraître fin 1996.

Prix de vente au public : 300 Fr en librairie ou aux Archives Départementales du Pas-de-Calais, (joindre 25 Fr pour frais de port).



Les archives, créées sous la Révolution avec la disparition des institutions d'Ancien Régime et des établissements religieux, avaient pour mission de rassembler et de trier tous leurs papiers au chef-lieu du département.

C'est le décret du 12 septembre 1790 qui instaura, à Paris, les Archives nationales et celui du 26 octobre 1796, en province, les Archives départementales.

Dans le même temps, la loi du 7 messidor an II, proclamait le droit pour tous les citoyens d'accéder librement et gratuitement aux Archives de la nation.

A notre époque, les missions principales d'un service d'Archives consistent à assurer :

- la collecte et le tri des documents
- le classement et l'analyse
- la conservation et la mise en valeur des documents qu'il renferme

Le classement par inventaire identifie les fonds d'archives et autorise sa communication ultérieure aux administrations ou aux chercheurs. Celle-ci a lieu exclusivement en salle de lecture, il est tout de même possible d'obtenir par correspondance des renseignements sur l'existence et le contenu des fonds départementaux.

La conservation des documents impose des mesures très strictes de protection contre l'humidité, la sécheresse, la lumière, les insectes... Nos services de reliure et de restauration peuvent remédier bien souvent à ces incidents, mais certains cas nous obligent à imposer des restrictions voire même des interdictions de communication, quand les documents sont détériorés, trop fragiles ou quand il s'agit de pièces rares.

Il faut également savoir que la loi prévoit le droit à l'information et le libre accès aux documents administratifs, à caractère non nominatifs (circulaires, procès-verbaux, comptes-rendus...) qui émanent de l'État, des collectivités territoriales, des Établissements publics ou Organismes de droit privé chargés de service public.

Les archives... ...quelles missions ?



La loi du 3 janvier 1979 précise toutefois que les autres documents sont consultables à l'expiration d'un délai de **30 ans** sauf :

- **60 ans** (à compter de la date de clôture du dossier) pour les documents mettant en cause la sûreté de l'État et les finances.

- **100 ans** (à compter de la date de l'acte ou de la clôture du dossier) pour les affaires portées devant les tribunaux, les archives notariales, l'état civil, l'enregistrement, les recensements et enquêtes statistiques comportant des renseignements d'ordre individuel ayant trait à la vie privée des gens.

- **120 ans** (à compter de la date de naissance) pour les dossiers de personnel.

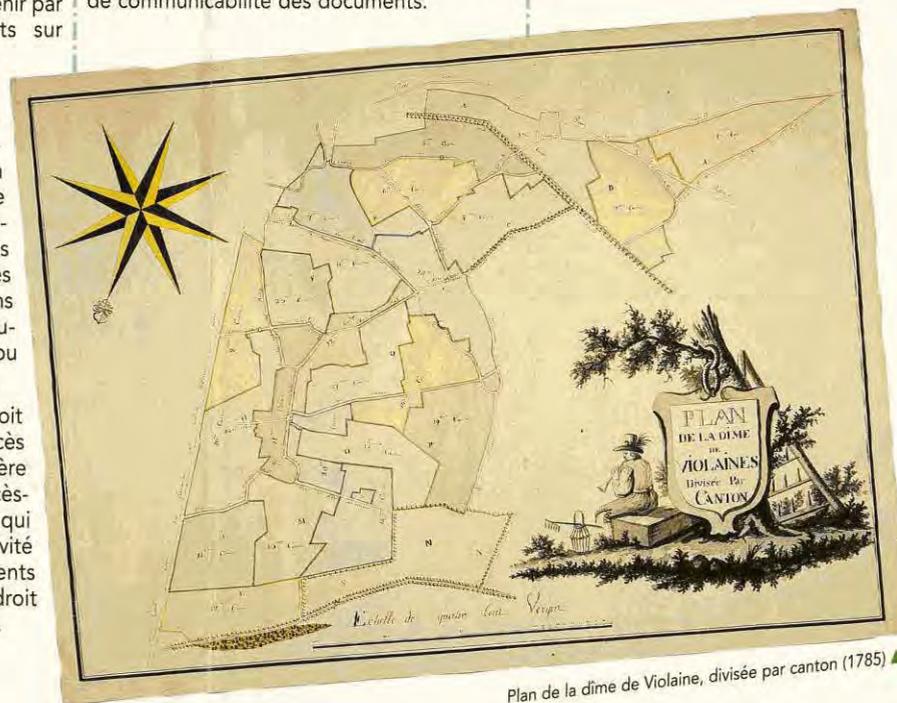
- **150 ans** (à compter de la date de naissance) pour les dossiers médicaux ou contenant des renseignements individuels à caractère médical nominatifs (par exemple les registres matricules de soldats).

En ce qui concerne les archives privées, le propriétaire ou le déposant restent libres de déterminer les conditions d'accès et les délais de communicabilité des documents.

La mise en valeur des « Trésors » d'archives se fait par le biais des publications, des animations culturelles et pédagogiques : séances de cours éducatifs (histoire d'une ville, d'une figure marquante du département...), atelier d'héraldique, cours de paléographie, visites des locaux, expositions...

La difficulté majeure rencontrée par un service d'Archives aujourd'hui reste la masse de documents à gérer. En constante inflation dans l'administration, il reste impensable de vouloir microfilmer les documents avant leur versement afin de gagner de la place : une telle opération nécessite un classement rigoureux avec numérotation des documents, et s'avère trop longue et trop coûteuse.

L'autre préoccupation des archivistes est sans doute l'apparition de nouveaux supports informatiques et magnétiques dont le décryptage impose un matériel approprié.



Plan de la dîme de Violaîne, divisée par canton (1785)

les Archives Départementales du Pas-de-Calais en chiffres...



*Le budget annuel
des Archives
du Pas-de-Calais
s'élève à 3.565.000 F.*

*(hors frais de bâtiments et de personnel),
entièrement versé
par le Conseil Général*

*du Pas-de-Calais :
ce qui les situent*

*dans le classement
national*

*au 5^e rang français
des Archives
Départementales.*

Quant à leur activité, on peut noter qu'elles occupent le 1^{er} rang français :

- par leur nombre d'inspections dans les communes du département (117 contrôles en 1994)
- par leurs rentrées d'archives communales : 125 mètres linéaires (on notera par exemple, pour cette année, la rentrée de 10 mètres linéaires d'archives remontant au XV^e siècle, en provenance de la commune d'Oisy-le-Verger).

Un effort particulier a été porté pour la collecte des archives notariales : c'est ainsi que 202 mètres linéaires de documents notariaux sont rentrés en 1994, venant de huit études (les documents les plus anciens versés datent de 1684).

Voyons maintenant en détail les autres résultats de l'année écoulée.

Mètres de rayonnages occupés par les documents sur les deux centres d'Arras et de Dainville.	31925 m. linéaires occupés (8 ^e rang français) 39572 m. linéaires de rayons aménagés (10 ^e rang français)
- Ouvrages de bibliothèque, plusieurs milliers de périodiques anciens ou courants	58627
Mètres d'accroissement annuel	600 ml (29 ^e rang français)
16015 entrées dans les locaux / 2295 lecteurs	10 ^e rang français pour l'accueil des lecteurs, 16 ^e rang français pour les séances de travail
- Communications des documents (hors microfilms d'état-civil)	44068
- Recherches scientifiques et historiques poursuivies	554 (2 ^e rang français)
(dont 28,5 % de recherches scientifiques traitées en salle)	244 recherches détaillées ont été faites par nos services puis envoyées par courrier.
- Mémoires de maîtrise et thèses en cours	204
- Correspondants (historiens professionnels, amateurs), généalogistes, administrés... auxquels le personnel des Archives répond dans les délais les plus brefs.	6000

Il faut également savoir que sur les 896 communes qui composent le département du Pas-de-Calais, 531 d'entre elles sont microfilmées (164 courant 94) et qu'elles le seront dans leur totalité à la fin du premier trimestre 1996.

Les archives du Pas-de-Calais se placent d'ailleurs là également au 1^{er} rang français quant au nombre de microfilms expédiés en France et dans les DOM-TOM (2001 bobines). La liste mise à jour des communes microfilmées est disponible avec possibilité d'envoi par courrier (moyennant 2 F la photocopie, se renseigner auprès de M^{me} CALIS).

Les Archives Départementales du Pas-de-Calais et la Bibliothèque Départementale de prêt ont collaboré à la réalisation d'une bibliographie consacrée au thème de la Libération dans le Pas-de-Calais. Ce petit catalogue renferme toutes les références bibliographiques des ouvrages que le public peut soit consulter dans nos locaux, soit emprunter à la Bibliothèque Départementale.



« Images de la liberté retrouvée »

du 13 au 17 FEVRIER 1995

En collaboration avec Yves Le MANER, agrégé d'histoire, et la Bibliothèque Départementale de prêt, les Archives Départementales ont présenté une exposition de photos, d'affiches de propagandes, de facs similés de journaux et des ouvrages traitant de la Libération dans la région.

Cette exposition s'est enrichie de la présence de Messieurs Michel MARCO et Jean-Paul VISSE, auteurs du livre « Le Nord-Pas-de-Calais »

Septembre 1944 - Mai 1945

Enfin Libres

le Mercredi 15 Février 1995 pour une séance de signatures et de débats avec les anciens résistants venus apporter leur témoignage et le public averti des Archives du Pas-de-Calais.

Cette exposition vous intéresse, vous pouvez la réserver moyennant 100 francs de prix de location en téléphonant au poste 2981.

« MEMOIRE ET HISTOIRE »

Bulletin d'information trimestriel édité par les Archives départementales du Pas-de-Calais :

1 Rue du 19 Mars
62000 DAINVILLE
Tel: 21.71.10.90

Directeur de la publication :
Roland HUGUET

Rédacteur en chef :
Catherine DHERENT

Coordination :
Lydia HUGUET

Réalisation :
Studio Interligne - Arras

Impression :
Imprimerie SENSEY - Arras

Tirage : 2500 exemplaires



« Visages du Mouvement Ouvrier »

du 6 au 24 MARS 1995 à l'Hôtel du Département à ARRAS

du 31 MARS au 21 AVRIL 1995 aux Archives Départementales du Pas-de-Calais à DAINVILLE.

Cette exposition trace un véritable tour de France des luttes et des militants en évoquant l'enracinement du mouvement ouvrier français et en mettant l'accent sur ses diversités régionales.

L'exposition Visages du Mouvement Ouvrier exploite les richesses du MAITRON, dictionnaire de l'historien Jean MAITRON qui rassemble 110000 biographies de militants ayant joué un rôle, si minime, soit-il entre 1789 et 1940.

Elle présente des figures connues ou méconnues, dans leur milieu professionnel, qui ont participé au mouvement social et lutté pour la transformation de la société, que ce soit dans les usines, les ports, les champs, à la campagne ou à la ville.

Elle les suit du début du XVIII^e siècle à la seconde guerre mondiale dans les luttes, les manifestations et les grèves, et confronte leurs espoirs et leurs utopies aux avancées et conquêtes de l'action syndicale et politique.

Ce parcours historique évoque chaque région en s'arrêtant bien sûr dans le Nord-Pas-de-Calais, chez les ouvriers du textile, des mines, de la métallurgie et du verre.

Etapes obligées sur la route de cette exposition itinérante sont le Conseil Général du Pas-de-Calais et sa direction des Archives qui se sont associés à plusieurs partenaires pour que prennent place toute une série de débats et d'interventions sur quelques figures de la région, BROUTCHOUX, GUESDE, MOLLET... ou des thèmes plus généraux comme l'immigration polonaise, la mémoire des corons ou l'émancipation des femmes au travail...

Ce premier numéro de "Mémoire et Histoire" vous est envoyé gratuitement.

Si vous êtes intéressé par un abonnement, veuillez remplir ce coupon et nous le retourner.

Pour tout renseignement, joindre la chargée de communication : **Tél : 21.22.62.62 poste 2981**



Abonnement

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Profession : _____

Prix : 40 francs (frais de port compris) pour 4 numéros par an

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Monsieur le Payeur Départemental du Pas-de-Calais et à adresser à : Archives Départementales du Pas-de-Calais - Madame la chargée de communication
12 Place de la Préfecture 62000 ARRAS